


# Fiche de données de sécurité

NOTE: L'accès à cette Fiche de données de sécurité (FDS) par le biais de notre site Internet ne constitue par la délivrance d'un exemplaire contrôlé dans le cadre de la législation de l'UE. Pour qu'un tel exemplaire vous soit délivré, contacter Rentokil Initial à l'adresse donnée ci-dessous par téléphone, télécopie ou par écrit. Pour confirmer que la version de la FDS est la toute dernière pour le présent produit, consulter l'Internet: [www.ri-research.com](http://www.ri-research.com) et cliquer sur Informations techniques / Sécurité Produit.

**REVISION (Cf. case 16)**

Edition : 01 18 : 01 : 2008

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET FABRICANT	
<b>Nom du Produit</b>	<b>Liquid Fentrol (avec Bitrex ®)</b>
<b>Description</b>	Un concentré liquide bleu anti-rongeurs, sans odeur perceptible, avec additif amer. Emploi réservé aux techniciens chargés d'éliminer les rats et les souris, après dilution appropriée dans de l'eau ou d'autres bases convenant aux appâts.
<b>Fabricant</b>	Rentokil Initial Supplies, Webber Road, Knowsley Industrial Park, Liverpool, L33 7SR. Royaume-Uni. Conseil sur le produit : +44(0)151 5485050. Urgence(s) : +44(0)1342 833022. Email: <a href="mailto:eurotech.techinfo@rentokil-initial.com">eurotech.techinfo@rentokil-initial.com</a> Importé par : Rentokil Initial NV – Ingberthoeveweg 17 – B2630 Aartselaar, België. Tel. 03/450.65.00 – Fax 03/458.20.07

2 IDENTIFICATION DES DANGERS POTENTIELS	
<b>Classification (Fourniture – Utilisation) : Conformément a la Directive CE 1999/45.</b>	
<b>X<sub>n</sub> Nocif</b>	R22 Nocif en cas d'ingestion. R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
 <b>NOCIF</b>	
<b>Effets préjudiciables physiques, chimiques, significatifs pour la santé des êtres humains et environnementaux (Cf. aussi case 11):</b>	
La combustion ou la décomposition thermique peuvent dégager des vapeurs toxiques et irritantes. Ce produit contient un composé anticoagulant. En cas d'ingestion, les symptômes peuvent inclure des saignements du nez ou des gencives. Dans les cas graves, il peut se produire des bleus, des hématomes articulaires et des saignements dans les selles et les urines. Les répercussions sur l'environnement sont improbables, pourvu que le produit soit utilisé selon les recommandations.	

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS (CF. AUSSI CASE 16)		
%p/p	Nom Courant*/Chimique, Elincs/Einecs et CAS des ingrédients	Classification CE 1999/45
0.1	Difenacoum* / 3-(3-(4-biphenyl)-1,2,3,4-tetrahydro-1-naphthyl)-4-hydroxycoumarin EINECS : 259-978-4 CAS : 56073-07-5	T+ : R28 T : R48/22 N : R50,53
≤1.0	Bitrex™* / denatonium benzoate EINECS : 223-095-2 CAS : 3734-33-6	X <sub>n</sub> : R20/22 X <sub>i</sub> : R38 X <sub>i</sub> : R41 R52,53
>50.0 ≤100.0	Propylene glycol* / propane-1,2-diol EINECS : 200-338-0 CAS : 57-55-6	Non classifié.

<b>4 MESURES DE PREMIERS SECOURS (CF. AUSSI “ EFFETS PREJUDICABLES ” DANS CASE 2)</b>	
<b>Inhalation</b>	Sortir le patient à l'air libre, le maintenir au chaud et au repos. Prendre des mesures de soutien s'il y a lieu et demander conseil à un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer l'œil affecté avec de l'eau courante claire, ou un collyre, pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. Rincer toute la surface et ne pas laisser ce qui s'écoule contaminer l'œil non affecté. Demander conseil à un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Retirer et laver immédiatement les vêtements contaminés. Laver à fond la surface affectée avec du savon et de l'eau. Si le patient se sent mal, demander conseil à un médecin.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Si inconscient, mettre dans la position de récupération et prendre des mesures de soutien s'il y a lieu. Si conscient, donner au patient jusqu'à ½ litre d'eau à boire. Demander conseil à un médecin.
<b>Equipements de secours suggérés</b>	Des équipements de secours appropriés doivent être fournis.
<b>Note au médecin</b>	D'autres informations sur toutes les formules Rentokil Initial sont logées avec le 'National Poisons Information Service' au R-U. En Belgique : Consulter Centre Antipoisons 070/245 245.

<b>5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</b>	
<b>Type d'extincteur</b>	Utiliser du gaz carbonique, de la mousse, de l'eau ou des extincteurs à poudre inerte.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection individuel adéquat.
<b>Dangers spéciaux d'exposition</b>	La combustion ou la décomposition thermique peuvent créer des émanations toxiques et irritantes.

<b>6 MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL</b>	
<b>Précautions individuelles (Cf. aussi case 8)</b>	Porter des équipements de protection individuelle appropriés.
<b>Précautions environnementales</b>	NE contamine PAS les cours d'eau ou le sol.
<b>Procédure de nettoyage (Cf. aussi case 13)</b>	Absorber le déversement avec un matériau inerte, tel que sable, terre ou sciure. Transférer dans un conteneur approprié en vue d'une mise en décharge ultérieure.

<b>7 MANUTENTION ET STOCKAGE (CF. AUSSI CASE 8)</b>	
<b>Manutention</b>	Éviter tout contact avec la bouche. Laver les mains et la peau exposée avant les repas et après usage.
<b>Stockage</b>	Conserver dans son container d'origine, dans un endroit frais, sec et ventilé, à l'abri des enfants et à l'écart de toute nourriture ou boisson, ainsi que des produits alimentaires pour animaux.

<b>8 CONTROLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE</b>	
<b>Norme d'exposition - Directive CE/98/24 (1<sup>e</sup> Directive IOELV)</b>	Pour le propane-1,2-diol total (vapeur et particules), la limite d'exposition à long terme est de 474 mg/m <sup>3</sup> (MPT 8 h), pour les particules, la limite d'exposition à long terme est 10 mg/m <sup>3</sup> (MPT 8 h).
<b>Contrôles d'ingenierie</b>	Lorsqu'il peut y avoir exposition, des contrôles d'ingénierie, plutôt que la fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI), devraient être utilisés. Une fois l'évaluation des risques effectuée, les EPI suivants peuvent être nécessaires:
<b>Protection des yeux</b>	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales.
<b>Protection des mains</b>	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales.
<b>Protection de la peau</b>	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales.
<b>Contrôles Environnementaux d'exposition</b>	Utiliser uniquement conformément aux instructions données.

<b>9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>		
<b>Apparence et odeur</b>	Un liquide bleu, sans odeur perceptible,	
<b>pH</b>	Non applicable.	<b>Solubilité dans l'eau</b>
<b>Densité</b>	Pour le glycol de propylène : 1 g/cm <sup>3</sup> at 20°C	<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>
<b>Point d'éclair</b>	Pour le glycol de propylène : 103°C	<b>Propriétés explosives</b>
<b>Inflammabilité</b>	Non inflammable.	<b>Combustibilité</b>
<b>Point d'ébullition/plage</b>	Pour le glycol de propylène : 188°C	<b>Propriétés oxydantes</b>
<b>Densité de vapeur</b>	Pour le glycol de propylène : 2.6	<b>Taux d'évaporation</b>
<b>Pression de vapeur</b>	Non déterminé.	<b>Coefficient de Partage</b>
<b>Viscosité</b>	Pour le glycol de propylène : 56.0 cP at 20°C	<b>Autres données</b>

<b>10 STABILITE ET REACTIVITE</b>	
<b>Conditions à éviter</b> <b>Materiaux à éviter</b> <b>Produits de dégradation dangereux</b>	Eviter les températures extrêmes, telles qu'inférieures à 0°C et supérieures à 40°C. Aucun. La combustion ou la décomposition thermique peuvent créer des émanations toxiques et irritantes.

<b>11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (CF. AUSSI CASE 2)</b>	
<b>Toxicité aiguë</b> orale	Pour les produits similaires : LD <sub>50</sub> (rat) : 2192 mg/kg. En cas d'ingestion, les symptômes peuvent inclure des saignements du nez ou des gencives. Dans les cas graves, il peut se produire des bleus, des hématomes articulaires et des saignements dans les selles et les urines.
<b>Corrosivité/ Irritation</b> inhalation	Non déterminé.
cutanée	Pour les produits similaires : LD <sub>50</sub> (rat) : >2000 mg/kg.
peau	Non irritant pour la peau.
yeux	Non irritant pour les yeux.
voies respiratoires	Non irritant pour les voies respiratoires.
<b>Sensibilisation</b> Peau	Ne contient aucun sensibilisateur de la peau connus.
respiratoire	Ne contient aucun sensibilisateur respiratoire connus.
<b>Toxicité à doses répétées</b>	Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant des effets associés à une toxicité à doses répétées.
<b>Mutagénicité</b>	Ce produit ne contient aucun composant aux effets mutagènes connus.
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit ne contient aucun composant aux effets cancérogènes connus.
<b>Toxicité de la reproduction</b> Fertilité	Ce produit ne contient aucun composant ayant des effets connus sur la fertilité.
Développement	Ce produit ne contient aucun composant ayant des effets connus sur le système reproducteur.
<b>Autres information</b>	Antidote: Vit K <sub>1</sub> .

<b>12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES</b>	
<b>Informations générales</b>	Le profil écotoxicologique complet de ce produit n'a pas été évalué. Ne contamine pas l'environnement.
<b>Données d'écotoxicité</b>	Pour le difénacoum : (96 h) LC <sub>50</sub> (truite arc-en-ciel) : 0,1 mg/l. Pour le Bitrex® : (96 h) LC <sub>50</sub> (truite arc-en-ciel) : >1000 mg/L
<b>Mobilité (de constituants appropriés)</b>	Pour le Bitrex® : Solubilité dans l'eau : 45 g/L
<b>Persistance et dégradabilité (de constituants appropriés)</b>	Pour le Bitrex® : Dégradation non biologique 10% après 5 jours à 50°C à tous les pHs. Dégradation non biologique 10% après 30 jours à 25°C à tous les pHs.
<b>Potentiel Bioaccumulatif (de constituants appropriés)</b>	Pour le Bitrex® : Potentiel faible.
<b>Considerations Environnementales</b>	Le difénacoum se trouvant dans ce produit est classé très toxique pour les organismes aquatiques et risque d'avoir des effets toxiques à long terme sur le milieu aquatique. Le Bitrex® se trouvant dans ce produit est classé très toxique pour les organismes aquatiques et risque d'avoir des effets toxiques à long terme sur le milieu aquatique. Il faut donc veiller à éviter de déverser ce produit et la contamination conséquente du milieu aquatique.
<b>Autres effets préjudiciables</b>	Aucun.

<b>13 CONSIDERATIONS DE MISE EN DECHARGE</b>	
<b>Mise en décharge de déchets / conteneurs:</b> <b>Classification des Ingrédients. (Directive du Conseil 91/689/CE, Décision de la Commission 2000/532/CE (amendé) Décision de la Commission 2001/118/CE))</b> <b>Note relative à la mise en décharge</b>	Dans les circonstances normales, les conteneurs de déchets / vides seront mis en décharge par Rentokil Initial. Code Danger: H5 – Nocif, H14 – Écotoxique. <u>Composants rendant les déchets dangereux Concentrations (%):</u> Difénacoum 0.1  La mise en décharge doit s'effectuer conformément aux prescriptions locales, départementales ou nationales

14 INFORMATIONS TRANSPORT (INTERNATIONAL A MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES)				
No UN	Non classifié.	No Reference Tremcard	Non exigé.	CODE RIS  ---
Catégorie de transport	Non exigé.	UK Hazchem EAC	Non exigé.	
ADR 2005 (route internationale) Nom d'expédition correct Exceptions – Quantité limitée Prescriptions spéciales	Classe Non exigé.  Non exigé. Non exigé. Non exigé.	ADR HIN	Non exigé.	ETIQUETTES    Non exigé.
IMDG 2004 (mer) Nom d'expédition correct Exceptions – Quantité limitve Prescriptions spéciales	Classe Non exigé.  Non exigé. Non exigé.	IMDG EMS	Non exigé.	
Note de Transport	Les prescriptions locales, départementales ou nationales peuvent s'appliquer au transport du présent produit.			

15 Informations réglementaires (informations d'hygiène et de sécurité (cf. aussi case 2))	
Phrases de risque	R22 Nocif en cas d'ingestion. R48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
Phrases de sécurité	S 1/2 Conserver sous clé et hors de portée des enfants. S37 Porter des gants appropriés. S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Phrases d'étiquetage supplémentaires	S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. C42 Conserver et déposer l'appât hors de portée des enfants et des animaux domestiques . C43 Les personnes qui font régulièrement des interventions contre les animaux nuisibles avec ce produit doivent le signaler lors des interventions médicales ou dentaires.
Législation	Marquage conforme à Directive 1999/45/CE.

16 AUTRES INFORMATIONS et indication de révisions	
Informations sur l'emballage	Avant d'utiliser tout produit, il faut s'assurer que son étiquette a été lue et comprise. En Belgique ce produit a été autorisé comme biocide avec référence 3985B. Bitrex® est une marque déposé de Macfarlan Smith Limited
Révisions Texte des phrases de risque (De la case 3 – Ceci concerne uniquement les ingrédients. Cf. la case 2 pour les phrases de risque du produit)	Sans objet. R28 : Très toxique en cas d'ingestion. R48/22 : Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion. R50,53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion. R38 : Irritant pour la peau. R52,53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

SDS091/07

Avant d'utiliser tout produit, il faut s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes et fiables au moment de leur publication. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné dans la présente Fiche de données de sécurité et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau s'il est utilisé en association avec tout autre matériau(x) ou pour toute autre utilisation que ce qui est spécifié sur ce point. Rentokil Initial UK Ltd n'est pas responsable de l'utilisation du présent produit pour tout autre objet que ce qui est décrit dans la présente Fiche de données de sécurité. Ceci n'affecte aucunement vos droits légaux. L'utilisateur est responsable de s'assurer que de telles informations sont appropriées dans leur totalité compte tenu de sa propre utilisation.